



# Confédération Musicale de France

VIVRE LA MUSIQUE ENSEMBLE

LA LETTRE DE LA CMF

N° 132 janvier 2024

## SOMMAIRE

### ÉDITO

LE DOSSIER DU MOIS

ACTUS CMF NATIONAL

ACTUS CMF RÉGIONAL

BRÈVES RH / GESTION ASSOCIATIVE

ACTUS DES PARTENAIRES DE LA CMF



### ÉDITO

Chères adhérentes, Chers adhérents,  
Chères amies, Chers amis de la CMF,

C'est avec enthousiasme que nous vous adressons cette première lettre d'information de 2024.

Une nouvelle période et de nouvelles perspectives pour 2024 s'ouvrent à nous, en appui sur une équipe en voie de recomposition qui va s'agrandir au cours du premier trimestre ainsi que sur des moyens et partenariats restabilisés. Ainsi, nous pourrons mieux mettre en œuvre nos ambitions en matière d'accompagnement de nos fédérations, d'initiation de démarches pédagogiques et artistiques innovantes. Nous pourrons ainsi, assurer une meilleure prise en compte des enjeux de santé, de prévention, d'inclusion et d'éducation populaire. Cela devrait permettre aussi de faire grandir ou de concrétiser certains de nos projets culturels nationaux.

Sur ce dernier point, il s'agira entre autres, de faire en sorte que la CMF soit partie prenante des dynamiques et des festivités qui s'annoncent à l'occasion des Jeux Olympiques et ainsi, de faire rayonner l'esprit, les richesses, la créativité de son réseau partout en France.

Nos efforts et notre vigilance seront accrus afin d'appréhender des enjeux économiques induits par des évolutions récentes de la convention collective Eclat, en cours de négociation et par les nouvelles dispositions pour l'accès aux subventions et aides publiques. Notre présence et implication au sein des CA d'Hexopée et de la COFAC ainsi que dans les concertations paritaires et institutionnelles, nous permettront de mieux défendre les intérêts de notre réseau tout en veillant, bien entendu, aux conditions de travail des salariés.

Nous reviendrons plus en détail sur ces sujets lors du congrès à venir qui aura lieu du 11 au 14 avril à Saint Omer. Nous profitons de l'occasion ici pour vous appeler d'ores et déjà, à inscrire ce temps essentiel de gouvernance et d'échange, dans vos agendas et pour commencer à organiser vos présences et vos déplacements. Vous trouverez ci-après, des éléments pratiques pour cela.

En attendant et comme le veut la tradition, chèr.e.s membres adhérent.e.s, représentant.e.s des fédérations, salarié.e.s et bénévoles, musiciens, musiciennes, chèr.e.s partenaires et ami.e.s de la CMF, j'espère que vous avez pu passer de bonnes fêtes auprès des vôtres et permettez-moi au nom du conseil d'administration, de vous souhaiter une très bonne année 2024 en musique !!

Christophe MORIZOT  
Président de la CMF

## LE DOSSIER DU MOIS

### CMF ET LA FORMATION DES CHEFS D'ORCHESTRE

#### La formation des chefs d'orchestres : un investissement nécessaire pour un projet collectif !

##### Qu'est-ce qu'un chef d'orchestre ?

Selon le référentiel d'activités professionnelles chef d'ensembles vocaux ou instrumentaux :

« *Le directeur musical, le chef - ou la cheffe - d'orchestre a la responsabilité de la prestation collective des chanteurs ou instrumentistes. Sa tâche consiste à rendre cohérente et expressive l'action de l'ensemble des musiciens par sa gestuelle. Il*

règle l'équilibre des diverses masses sonores de l'ensemble. C'est à lui que revient la tâche de concevoir, de faire travailler et d'orienter l'interprétation des œuvres ; un processus qui s'étend à partir de la définition du projet dans le choix du répertoire, de la première répétition jusqu'à la représentation finale ou l'enregistrement. » Le rôle du chef d'orchestre est ainsi très large.

Au-delà de grandes compétences musicales, le chef d'orchestre doit faire preuve de charisme mais aussi d'un sens développé du management humain, d'une implication totale dans le projet de l'association et de qualités humaines indéniables. Il est également porteur de projets et doit être formé aussi dans ce sens.

### **Quels avantages découlent d'un chef d'orchestre bien formé ?**

Certains s'accordent à le dire « Un chef bien formé et efficace représente l'avenir des sociétés musicales et de nos associations ».

Cependant, le profil des directeurs musicaux est très divers. Alors que certaines associations sont dirigées par des professionnels hautement qualifiés, d'autres peinent à recruter des chefs correctement formés. Une meilleure professionnalisation des postes de chef d'orchestre est encore à mener.

La CMF conduit une large réflexion au niveau national sur les enjeux et les besoins en formation des encadrants, des enseignants et responsables d'orchestre dans la continuité de la mission [Calliope et Euterpe](#).

### **Quelles sont les critères d'une bonne formation ?**

Il est nécessaire d'appréhender la formation des chefs sous toutes ses facettes. De la formation théorique (analyse, écriture harmonique, orchestration) à la pratique (cours de gestique, tutorat *in-situ* au sein de leurs associations, stages avec des orchestres cobayes) en passant par la culture générale (commentaire d'écoute, culture musicale) et le management (projets culturel, pédagogie de la musique d'ensemble et gestion du groupe), les dispositifs de formation doivent être pensés très larges et complets pour nos futurs chefs.

La CMF accompagne les fédérations dans leurs programmes et stages de formations des chefs d'orchestre, de l'initiation au plus haut degré de qualification. Elle édite le programme des CRDSM et DADSM et réalise les sujets des épreuves.

Le financement des formations est très différent selon les régions (Fonds Fanfare, Conseils Départementaux, Formation Professionnelle, etc.).

La CMF travaille à faire reconnaître certaines formations par les OPCO (Opérateurs de Compétences) et à les labelliser QUALIOPI afin de les faire financer pour une meilleure prise en charge pour les stagiaires salariés par les budgets dédiés à la formation professionnelle.

### **Quels sont les publics concernés par une formation ?**

Le public à qui s'adresse ces formations est multiple :

- des chefs déjà en poste qui souhaitent être accompagnés,
- des étudiants en voie de professionnalisation qui souhaitent une certification régionale puis nationale,
- des professeurs d'instruments soucieux de diversifier leurs compétences avec les bases de la direction d'orchestre,
- et des musiciens qui souhaitent juste une initiation à la direction.

Certaines personnes décident de poursuivre cette formation d'initiation par une formation plus poussée aboutissant au CRDSM voire au DADSM.

Renseignez-vous auprès de votre fédération régionale pour vous inscrire aux stages de direction d'ensembles musicaux !

## Bravo aux lauréats du DADSM!



Les dernières épreuves du DADSM se sont déroulées le samedi 2 décembre 2023 au Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Jacques Higelin de Pantin. Quatre lauréats ont obtenu ce Diplôme d'Aptitude à Diriger des Sociétés Musicales (DADSM) :

- Myriam COURBET, cheffe d'orchestre de l'Harmonie Echo des Balmes rattaché à la fédération Rhône-Alpes ;
- Anthony ROPP, chef d'orchestre de l'Harmonie des Deux Rives à Paris et chef assistant de La Sirène à Paris de la fédération Ile-de-France ;
- Sébastien PEREZ, chef d'orchestre de l'école de musique de Cuers rattachée à la fédération PACA ;
- Christophe TAMBOISE, directeur musical et chef d'orchestre de l'harmonie d'Amiens Saint Pierre de la fédération des Hauts-de-France.

Saluons l'itinéraire brillant de ces candidats qui, retenus sur dossier, ont suivi un véritable parcours du combattant lors des épreuves de l'admissibilité et de l'admission. Ils ont subi et réussi avec succès des tests exigeants et des devoirs en écriture, orchestration, commentaire d'écoute, culture musicale, analyse, dossier de projet culturel et des auditions lors du filage et travail avec orchestre.

Rappelons que le DADSM est la certification pour les chefs d'orchestre la plus élevée dans notre réseau, une référence nationale en terme de contenu et difficultés des épreuves.

Il atteste une haute qualification pour des chefs qui s'engagent dans la direction d'ensembles musicaux en amateurs et qui justifient ici de compétences techniques, théoriques, pratiques et humaines indéniables.

La CMF remercie chaleureusement : l'orchestre d'harmonie de Pantin qui a été l'orchestre support pour les épreuves de travail avec l'orchestre ; le conservatoire Jacques Higelin de Pantin pour la mise à disposition de ses locaux ; l'orchestre des Gardiens de la Paix et son chef d'orchestre Gildas HARNOIS; les membres du jury et particulièrement Jean-Pierre POMMIER, son président. Et bien entendu, un grand merci également aux fédérations concernées par la préparation des candidats.

## ACTUS CMF NATIONAL

### Prenez vos places pour le 19e Championnat National de Brass Band !



Achetez vos places

Pour ce 19<sup>e</sup> Championnat national, 16 Brass Bands s'affronteront dans 5 divisions.

#### Quel est le programme ?

Trois jours de festivités autour du Brass Band proposés par le Brass Band du Hainaut :

#### Vendredi 26 janvier : en soirée, concert d'ouverture du championnat en partenariat avec la CMF Hauts-de-France :

- Le Brass Band junior dirigé par Florent DIDIER
- Finale du concours de composition pour Brass Band assurée par la Musique de l'Infanterie sous la direction de Martial Drapeau
- Mass Band avec la Brass Band junior et la Musique de l'infanterie
- Cérémonie des résultats du concours de composition sous la houlette du jury : Florent DIDIER (Président), Thierry DELERUYELLE et de Ludovic NEUROHR.

#### Samedi 27 et Dimanche 28 janvier : 19<sup>e</sup> Championnat national pour les divisions : Honneur, 1, 2, 3 et 4

Le jury sera présidé par Ludovic NEUROHR et les assesseurs seront : Erik JANSSEN et Benjamin RICHETON

#### Samedi 27 janvier : 1re journée de Championnat

Début du championnat à 9h00

- 1re division (œuvre imposée)
- 2e division

- 1re division (œuvre au choix)

Concert de gala en soirée (20h30 durée 2h) assurée par le Whitburn Band (n°10 mondial)

**Dimanche 28 janvier : 2e journée de Championnat :**

Début du championnat à 8h45

- 3e division

- Division Honneur (œuvre imposée)

- 4e division

- Division Honneur (œuvre au choix)

Cérémonie de clôture et annonce des résultats du championnat (18h30)

**Où ?** Cité des Congrès de Valenciennes (59)

**Quand ?** 26, 27 et 28 janvier 2024

**Soutenez la CMF grâce à vos dons**



Depuis plus de 160 ans, la CMF est présente sur l'ensemble du territoire français défendant un accès à la culture et à la pratique instrumentale ou vocale pour toutes et tous, quel que soit l'âge, la situation socio-économique ou le niveau artistique.

Grâce au travail que la CMF accomplit au quotidien avec tous les acteurs de terrain, la CMF participe à la cohésion sociale et territoriale. Afin de soutenir la CMF à poursuivre ses actions, nous vous remercions en chanson pour vos dons.

Nous rappelons que les réductions fiscales pour les dons aux associations sont maintenues.

**Faites un don à la CMF**

**Devenez délégué de votre Fédération  
lors du prochain congrès de la CMF**

Nous rappelons aux membres adhérents que vous avez la possibilité de prendre part aux décisions de la CMF en étant nommé délégué au vote pour l'assemblée générale du 12 avril 2024 : soit au titre du "collège adhérent" (un nombre de postes ouverts par département proportionnel au nombre d'adhérents locaux), soit au nom de votre fédération régionale de rattachement (deux délégués au vote par fédération régionale au sein du "collège région").

N'hésitez pas à faire connaître votre souhait de candidater auprès de vos fédérations ! Dès la mi-janvier et comme chaque année, un courrier de rappel et d'information plus précis sera envoyé à toutes et à tous pour préciser les règles de nomination sur chacun des collèges et vous permettre de vous manifester.

## Trois candidatures françaises pour le Brass Band des jeunes 2024 (EYBB)



La France soumet trois candidatures à l'EYBB :

- Théophile DHENNIN (cornet)
- Alexandre MOUILLE (tuba)
- Lubin CAVANNA (saxhorn)

Nous soutenons ces candidats et espérons que leurs candidatures soient validées.

[En savoir plus](#)

## Les répertoires instrumentaux en ligne sur notre site web !

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne des répertoires instrumentaux 2023/ 2024 des pièces instrumentales et vocales ainsi que le document des pièces imposées. Les autres répertoires (spécial flûte, pièces d'audition et d'initiation) seront disponibles dès janvier prochain sur notre site web.

Une fois de plus nous présentons nos excuses aux adhérents et amis de la CMF pour ce retard indépendant de notre volonté et lié à des perturbations dans l'équipe.

La CMF remercie à nouveau ses dizaines d'experts bénévoles qui ont contribué, à travers les commissions instrumentales et orchestrales, à élaborer ces listes de recommandations, ainsi que les divers éditeurs qui ont apportés leurs concours par la mise à disposition des nouveautés.

**Cliquez sur chacun des visuels pour télécharger le document.**



[En savoir plus](#)

## CMF Média : de nouvelles œuvres prochainement téléchargeables !



Les œuvres enregistrées en 2023, à partir des répertoires conseil de la saison 2023-2024, sont disponibles au téléchargement à compter du 8 janvier 2024 !  
Ces œuvres pédagogiques sont sélectionnées par la CMF.  
Les nouvelles œuvres seront en ligne dans CMF Média et vous pouvez d'ores et déjà accéder au listing et aux notices.

[Accédez au listing](#)

## ACTUS CMF RÉGIONAL

### Concours régional de jeunes clarinettistes

**Où ?** Bourg-Achard (27)

**Quand ?** épreuve éliminatoire le 20 janvier à 16h

**Combien ?** 15€ de droit d'inscription pour des élèves inscrits dans une école adhérente à la CMF et 30€ pour les non adhérents.



L'union départementale des Sociétés Musicales de Seine Maritimes en partenariat avec la maison SELMER-Paris organise un concours de clarinette ouvert aux enfants âgés de maximum 13 ans (nés après le 31/12/2009).

Le premier prix est une clarinette Selmer !

Vous pouvez transmettre le bulletin de participation et le chèque (établi à l'ordre de l'UDSM 76) à Pascal PIEDEFER, 15 place Jean Le Brozec - 76600 Le Havre

### INSCRIPTION AVANT LE 10 JANVIER

Contact pour inscription et règlement :

06 08 43 44 36

## Franc succès pour le concert solidaire « Orgues et cuivres » à Marseille dans le cadre du mois de l'ESS



Le 19 novembre dernier, l'église Notre-Dame-du-Mont à Marseille était pleine grâce à la communication faite autour du concert "Cuivres et orgue" et notamment grâce à l'interview du producteur du concert, Camille CHARLES sur BFM TV. Les dons ont été généreux et ont permis de remplir quatre fois la cagnotte volée du Secours populaire. Encore bravo à Bernard GELY (orgue), l'ensemble « Résonance Brass » (cuivres), Jean-Marc REGOLI (trompette) et Camille CHARLES (trompette) ! Rappelons que la MGEN soutient la CMF dans les concerts solidaires en partenariat et au profit du Secours populaire, en direction de l'enfance, alliant culture et solidarité.

## L'Harmonie de Boulay-Moselle organise un concours agréé CMF

**Où ?** Complexe Isabelle WENDLING à Boulay (57)  
**Quand ?** samedi 13 et dimanche 14 avril 2024

ORGANISÉ PAR L' HARMONIE DE BOULAY (MOSELLE)

# CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE

- Batteries-fanfares
- Orchestres d'harmonie
- Orchestres de fanfare
- Orchestres d'accordéons
- Brass Band

SAMEDI 13 AVRIL  
DIMANCHE 14 AVRIL 2024  
BOULAY  
DÉPARTEMENT 57

Renseignements et inscription :  
[www.cmf-musique.org/actions/concours-densembles-musicaux/](http://www.cmf-musique.org/actions/concours-densembles-musicaux/)  
Inscription avant le 20 Janvier 2024

 

## INSCRIPTION AVANT LE 20 JANVIER

Contact : M. Lionel VALERI -  
[cartmandog@hotmail.fr](mailto:cartmandog@hotmail.fr)

Ce concours est ouvert aux sociétés adhérentes ou non à la CMF. Le dossier complet d'inscription est à transmettre avant le 20 janvier 2024 (chèque au nom de l'Harmonie municipale union de Corny).

Il s'adresse aux Batteries- fanfares, orchestres d'Harmonie, orchestres de fanfares, orchestres d'accordéons et Brass Band.

A noter que deux autres concours agréés CMF vous seront proposés en 2024 :

- Concours d'ensembles musicaux de Saint Apollinaire (21), les 18 et 19 mai;
- Concours d'ensembles musicaux de Somain (59), les 1er et 2 juin 2024.

## BRÈVES RH / GESTION ASSOCIATIVE

Retrouvez vos réponses RH dans notre rubrique  
"L'association employeuse"

[Voir notre rubrique RH](#)

Participez au baromètre annuel de Hexopée pour être représenté auprès des pouvoirs publics

**HEXOPÉE**  
Créateurs de citoyenneté

Exprimez votre opinion sur des sujets majeurs tels que l'inflation et la prise en compte des nouvelles charges financières par les financeurs publics.

La CMF vous remercie de votre précieuse participation à cette enquête anonyme. Les réponses permettent de construire un plaidoyer afin d'obtenir des soutiens nécessaires auprès des pouvoirs publics et institutions.

Pour toute question, vous pouvez contacter : [cpastot@hexopee.org](mailto:cpastot@hexopee.org)

[Accédez au baromètre](#)

## Cycles d'ateliers organisés par la Maison de Musique Contemporaine (MMC)



La MMC et SMC (Syndicat français de compositrices, et compositeurs de Musique Contemporaine) s'associent pour un cycle d'ateliers en ligne :

- 11 janvier 2024 : Comment se présenter ? Les outils de communication.
- 22 janvier 2024 : Comment présenter son projet culturel ?
- 09 février 2024 : La phobie administrative : accompagnement et démarches

Pour toute question, vous pouvez contacter : 01 40 39 93 41 /  
[maison@musiquecontemporaine.org](mailto:maison@musiquecontemporaine.org)

[Inscription](#)

### ACTUS DES PARTENAIRES DE LA CMF

#### Participez à l'enquête inédite sur la pratique de la batterie par notre partenaire ANEPB

L'Association Nationale des Ecoles et des Professeurs de Batterie (ANEpb) met en place une grande enquête sur la pratique de la batterie en France. L'objectif est de mieux connaître les batteuses et les batteurs en 2023.

Ce questionnaire d'une trentaine de questions (5 minutes) a pour but de mieux connaître les musiciens dans leur pratique, leur équipement et leur style. Grâce aux réponses, il sera possible d'obtenir des informations sur cette pratique instrumentale selon le genre. Le questionnaire est totalement anonyme et non commercial. Les résultats analysés seront restitués au grand public sous forme de mini rapport. Ils seront restitués via les réseaux sociaux : [ANEpb Facebook](#).

Partagez le lien de l'enquête ci-dessous auprès de vos ami.e.s musicien.ne.s, élèves majeurs, professeurs... La CMF ainsi que l'ANEpb vous remercient de votre participation !

Si vous avez des questions, contactez Aysha DJELLEL,  
vice-présidente de l'ANEpb : [ayshadjellel@gmail.com](mailto:ayshadjellel@gmail.com)



Répondez à l'enquête

Le 7e baromètre flash de la COFAC



Répondre à l'enquête de notre partenaire COFAC (Coordination des Fédérations et Association de Culture et de Communication) prend deux minutes. Les résultats permettront à la COFAC de réaliser un état des lieux de la situation des associations culturelles, d'identifier les difficultés et les besoins des Responsables associatifs. La CMF vous remercie de participer au baromètre et/ou de le diffuser.

Participez au baromètre

.....

## La Nuit des Conservatoires du 27 janvier 2024 : un évènement national initié par la SPeDIC avec un kit com' à utiliser



La Nuit des conservatoires est un évènement annuel et national initié il y a 11 ans par le SPeDiC (Syndicat des Personnels de la Direction des Conservatoires). Cette soirée se déroulera partout sur le territoire sous forme de spectacles gratuits et d'ateliers suivant les villes participantes.

Cet évènement permet à tous d'apprécier la richesse, la vitalité, la diversité des conservatoires, lieux de formation indispensables du spectacle vivant.

En 2024, Marie PERBOST, artiste lyrique, sera l'emblème national de l'édition nationale. Le SPeDiC propose à chacun, un matériel de communication libre d'inspiration et de modifications. Il a été pensé pour laisser une place à l'information locale tout en fédérant un évènement national. Vous trouverez une proposition de fond d'affiche, de couverture pour Facebook, de post Instagram. Les polices de caractères employées sont Beckman et Baskerville.

[La Nuit des conservatoires 2024 - Une proposition nationale - Syndicat des Personnels de Direction des Conservatoires \(spedic.fr\)](#)

Pour toute question, contactez le SPeDiC via [maxime.pitard@spedic.fr](mailto:maxime.pitard@spedic.fr).

.....

## Les rencontres professionnelles organisées par l'IFAC



# Chanter Bouger

RENCONTRES  
MAÎTRISES, CHŒURS  
D'ENFANTS ET DE  
JEUNES

**27 et 28 janvier 2024**  
Dijon (21)



<https://artchoral.org>

**Où ?** Dijon (21)

**Quand ?** du samedi 27 au dimanche 28 janvier 2024

[Inscription](#)

[En savoir plus](#)

Les rencontres professionnelles des maîtrises et Chœurs d'enfants et de jeunes sont organisées par l'IFAC (Institut Français d'Art Choral) pour les chefs de chœurs d'enfants et de jeunes, les enseignants, les pédagogues de la voix et les acteurs de l'art choral.

Les participants doivent être à jour de leur cotisation à l'IFAC pour l'année civile 2024.

Contact : [mathieu.bellier@artchoral.org](mailto:mathieu.bellier@artchoral.org)

L'IFAC organise également des webinaires visant à donner des clés de fonctionnement et de management d'une chorale associative.

En savoir plus : <https://artchoral.org/les-webinaires-de-lifac/>

.....

**Invitation du Mouvement associatif  
à la grande journée des associations "Droit de Cité"**



**Où ?** Cité internationale universitaire de Paris  
17 boulevard Jourdan 75014

Le Mouvement associatif vous convie à "Droit de Cité", 3<sup>e</sup> édition de la grande journée des associations et de celles et ceux qui s'engagent au quotidien organisée autour du thème « Faire association en Europe ». Gratuit avec inscription obligatoire.

**Programme de "Droit de cité" :**

- **10h** : ateliers contributifs avec participation active des participants présence de grands témoins autour des thématiques suivantes et entre autres : enjeux culturels, libertés, solidarités, participation citoyenne...
- **12H30 : Cocktail déjeunatoire offert**
- **14h** : plusieurs personnalités publiques viendront enrichir la réflexion collective lors d'une plénière proposant des tables rondes.
- **17h30** : Clôture

Pour en savoir plus sur le programme [DROIT DE CITÉ ! | le 26 janvier 2024 \(droitdecite.org\)](http://DROIT DE CITÉ ! | le 26 janvier 2024 (droitdecite.org))

Inscription gratuite



Retrouvez toutes nos actus sur nos réseaux sociaux :



Confédération Musicale de France

10-12 avenue de la Marne 92120 Montrouge - 01 55 58 22 82

[www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

[Se désinscrire](#)